



Compte rendu des délibérations du conseil municipal du Lundi 18 juillet 2016 à 19 heures

L'an deux mille seize et le dix-huit juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Poussan s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacques ADGE, Maire.

PRESENTS : Jacques ADGE, Yolande PUGLISI, Florence SANCHEZ, Serge CUCULIERE, Pascal GIUGLEUR, Arlette RAJA, Jésus VALTIERRA, Jean-Louis LAFON, Michel BERNABEU, Jean-Claude PAGNIER, Isabelle ALIBERT, Isabelle BAINÉE, Terry ADGE, Stanislas THIRY, Jacques LLORCA, Danièle NESPOULOUS, Christian BEIGBEDER.

Etaient absents excusés avec procuration :

Ghislain NATTA ayant donné procuration à Jacques ADGE
Danielle BOURDEAUX ayant donné procuration à Yolande PUGLISI
Jeanne TABARIES ayant donné procuration à Jean-Louis LAFON
Nathalie CHAUVET ayant donné procuration Jean-Claude PAGNIER
Sonia REBOUL ayant donné procuration à Arlette RAJA
Paula SERRANO ayant donné procuration à Terry ADGE
Pierre CAZENOVE ayant donné procuration à Jacques LLORCA

Absents excusés : Marianne ARRIGO, Damien MAURRAS, Gilles FOUGA, Delphine REXOVICE, Liliane MOUGIN

Le quorum est atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h00.

- 1/ Michel BERNABEU est élu secrétaire de séance à l'unanimité
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 27 juin 2016 à l'**UNANIMITE**
- 3/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance

RAPPORT N°1 : URBANISME – Débat sur le P.A.D.D.

Dans le cadre de la finalisation du Plan Local d'Urbanisme (P. L. U.) la commune modifie deux points du projet d'aménagement de développement durable (P. A. D. D.) dont il convient d'en débattre en séance du conseil municipal, séance qui ne donne pas lieu à un vote.

Monsieur le Maire lève la séance du conseil municipal à 20h43